



Observatoire **Nigérien** Indépendant des

Médias Pour l'**Ethique** et la **Déontologie**

Siege: Terminus -Niamey, Niger Tel: (+227) 96290720 /93352929

Site Web: www.onimed.org- Mail: contact@onimed.org



MEDIA FOUNDATION FOR WEST AFRICA

MONITORING DU LANGAGE INDECENT SUR LES RADIOS

RESULTATS DE LA PERIODE DU 1^{er} AU 30 NOVEMBRE 2020



Avec l'appui financier de :



Table de matières

Introduction	3
1. Méthodologie.....	4
2. Résultats.....	5
2.1 Expressions indécentes enregistrées.....	5
2.2 Partis politiques, regroupement des partis politiques ayant utilisé des propos indécents.....	6
2.3 Spécificité des expressions indécentes	8
• Commentaires Provocateurs	
• Allégations	
2.4 Les radios sur lesquelles des propos indécents ont été tenus	9
2.5 Evaluations des modérateurs des émissions.....	10
Conclusion et recommandations.....	11

Introduction

A l'instar de plusieurs pays africains, au Niger, les élections constituent une période au cours de laquelle, les hommes politiques commettent des abus de langage allant parfois jusqu'à employer des mots et des termes indécents à l'endroit de leurs opposants. Des tels propos sont malheureusement relayés par les médias.

A l'image des années électorales antérieures, la situation risque de ne pas connaître de changement en matière d'utilisation d'un langage d'intolérance, voire même des propos incendiaires à l'occasion de la campagne électorale de 2020 qui va démarrer le 2 décembre avec les élections municipales et régionales. Ces propos contribuent généralement à la création d'un climat tendu lors des campagnes, et ravivent des sentiments hostiles susceptibles d'entacher le processus électoral ainsi que la cohésion et l'harmonie sociale.

Etant le moyen de communication par excellence, la radio occupe toujours une place de choix en période électorale pour les candidats en vue de transmettre leurs messages à l'endroit des différentes cibles. Cependant, nombres d'acteurs politiques passent par ce médium pour exprimer des propos incendiaires et indécents. C'est conscient du rôle que joue la radio en période électorale et au vu de l'utilisation qu'en font certains acteurs politiques que l'Observatoire Nigérien Indépendant des Médias pour l'Ethique et la Déontologie (ONIMED), en partenariat avec la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA), a décidé de suivre à travers Treize (13) radios, les propos indécents qui seront tenus par les acteurs politiques tout le long du processus électoral de l'année 2020-2021 au Niger.

A travers cette action, l'ONIMED et son partenaire la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) souhaitent combattre les écarts de langage pendant les campagnes électorales et contribuer à la tenue des scrutins pacifiques au Niger. L'approche du projet consiste également à nommer et honnir « name and shame » les acteurs politiques qui expriment des propos incendiaires, sexistes, et utilisent des insultes envers leurs adversaires afin que la couverture médiatique des campagnes électorales soit basée sur des enjeux majeurs dénués d'insultes.

L'activité majeure sur laquelle repose le projet consiste à monitorer au quotidien 13 radios installées dans la région de Niamey. Ce travail de monitoring va, non seulement permettre à l'ONIMED, de disposer des statistiques sur l'utilisation des expressions indécentes par des hommes politiques, mais aussi de prendre connaissance des plages qu'offrent les radios aux acteurs politiques en cette période d'intenses activités politiques. Il s'agit surtout d'observer comment les animateurs et présentateurs de différentes émissions jouent leur rôle au quotidien pendant cette période cruciale et extrêmement sensible.

Le projet promotion d'un langage décent en période électorale rentre dans le cadre de la promotion des élections apaisées, pacifiques basées sur les enjeux majeurs au Niger initiée par ONIMED en partenariat avec MFWA et est mise en œuvre avec l'appui financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

1. Méthodologie

Le projet a pour objet de suivre quotidiennement l'utilisation des expressions indécentes par des acteurs et partisans politiques à travers les programmes radiophoniques. Le suivi des contenus des émissions radiophoniques va permettre également de voir comment les animateurs et leurs invités abordent les sujets du jour et aussi évaluer les présentateurs des émissions dans la gestion de la prise de parole de leurs invités en faisant preuve de tolérance ou pas dans le cas d'emploi des expressions indécentes sur les antennes des radios.

Ce rapport de monitoring concerne 13 radios installées dans la région de Niamey sur la période allant du 1^{er} au 30 Novembre 2020. Ces radios sont suivies quotidiennement et ce, tout le long de la durée du projet.

Tableau 1 : Liste des stations de radios suivies

Région	Station radio
Niamey	Anfani FM
	Bonférey FM
	Canal 3 FM
	Dounia FM
	Laabari FM
	Niger 24 FM
	Sarraounia FM
	R et M
	Tambara FM
	Ténéré FM
	Alternative FM
	Lumière FM
	Horizon FM

Le monitoring est effectué grâce aux instruments mis à la disposition des agents, à savoir les enregistreurs et la grille de monitoring.

Treize (13) agents de monitoring ont été recrutés en raison d'un agent par station de radio. Ces agents ont été formés sur l'utilisation et le maniement des enregistreurs ainsi qu'au renseignement de la grille. Le monitoring est effectué à travers l'enregistrement des émissions sur l'appareil digital qui a été mis à la disposition de chacun des moniteurs.

Les agents de monitoring envoient des éléments de manière hebdomadaire au coordinateur, qui est le Secrétaire Général de l'ONIMED. Ensemble, avec les autres membres de l'ONIMED, les fiches sont exploitées afin de produire un rapport mensuel.

Ce rapport fait ressortir le bilan du travail effectué par l'équipe de monitoring tout le long du mois sur le contenu des émissions des treize (13) radios suivies. Il fait ressortir clairement le nombre de propos indécents utilisés, la catégorie de l'expression indécente employée ainsi que les noms des personnes ayant prononcées des expressions indécentes, leurs appartenances politiques et leur affiliation, et aussi les noms des stations de radios sur lesquelles les propos ont été tenus.

A la fin, le rapport formule des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes.

2. Les résultats

Le présent rapport couvre la période du 1er au 30 Novembre 2020. Ce sont 330 émissions qui ont fait l'objet de monitoring, à savoir les journaux parlés, les débats, le décrochage des stations de radios internationales...

Sur les 330 émissions, 180 ont été présentées et modérées par les hommes et 150 par les femmes.

Ainsi ce sont au total, 14 expressions indécentes qui ont répertoriées à l'occasion de couvertures médiatiques des interventions des acteurs politiques, lors des débats dans les studios des radios, des Journaux parlés et les décrochages avec les radios internationales.

2.1 Expressions indécentes enregistrées

Sur les 14 expressions indécentes enregistrées, il est relevé des propos provocateurs, des allégations sans preuve et des expressions contenant des propos de préjudice et d'intolérance.

Le tableau suivant fait ressortir les types d'expressions indécentes monitorées sur les 13 radios.

Tableau 2.3 : Catégorie des expressions utilisées

Allégations	5
Propos provocateurs	9

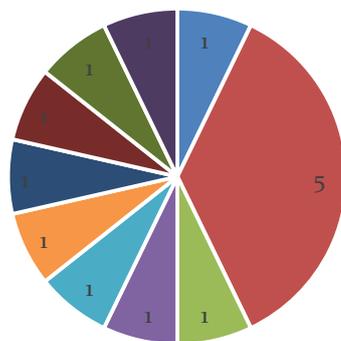
2.2 Partis politiques, regroupement des partis politiques et particuliers ayant utilisé des propos indécents

Les 14 propos indécents enregistrés le long du mois de Novembre ont été tenus par (9) acteurs politiques à savoir M. Hama Amadou autorité morale du MODEN FA LUMANA (5) , Soumana Sanda, coordonnateur régional du MODEN FA LUMANA de Niamey (1), Bana Ibrahim, chargé de communication du MODEN FA LUMANA (1), Tondi Gawèye, militant du MODEN FA LUMANA (1) , Malam Sani Maman, Secrétaire Général du MODEN FA LUMANA avec (1), M. Sahanounou du PNDS-Tarraya, militant du PNDS Tarraya (1), M. Diakité militant du du MPN Kishin Kassa à (1), M. Ibrahim Yacouba, président national et candidat du MPN Kishin Kassa à l'élection présidentielle du 27 décembre prochain (1), M. Amadou Issoufou, candidat indépendant à l'élection présidentielle du 27 décembre prochain(1), et M. Mahamadou Loga, militant du MODEN FA LUMANA (1).

Tableau 3 : Fréquence d'utilisation des propos indécents par les Partis politiques et regroupement des partis politiques

Auteurs des propos	Nombre de Propos	Formation Politique
Sahanounou	1	PNDS-Tarraya
Hama Amadou	5	MODEN FA LUMANA
Soumana Sanda	1	MODEN FA LUMANA
Bana Ibrahim	1	MODEN FA LUMANA
Tondi Gawèye	1	MODEN FA LUMANA
Sani Maman	1	MODEN FA LUMANA
DIAKITE	1	MPN KISHIN KASSA
Ibrahim Yacouba	1	MPN KISHIN Kassa
Amadou Issoufou	1	Indépendant
Mahamadou Loga	1	LUMANA

Fréquence d'utilisation des propos indécents par les Partis politiques et regroupement des partis politiques



■ Sahanounou ■ Hama Amadou ■ Soumana Sanda ■ Bana Ibrahim
 ■ Tondi Gawèye ■ Sani Maman ■ DIAKITE ■ Ibrahim Yacouba
 ■ Amadou Issoufou ■ Mahamadou Loga

Dans le Tableau ci-dessus figure les expressions indécentes des particuliers affiliés à des partis politiques. Dans le Tableau figure également des propos de personnes dont l'affiliation politique n'a pas été déterminé.

Tableau 4 : Répartition des propos par acteur politique et par catégorie

Catégorie d'expression	Auteur	Nombre	Parti politique	Total
Commentaires provocateurs	1 Sahanounou	1	PNDS-Tarraya	9
	2 Soumana Sanda	1	LUMANA	
	3 Hama Amadou	3	LUMANA	
	4 Bana Ibrahim	1	LUMANA	
	5 Ibrahim Yacouba	1	MPN KISHIN KASSA	
	6 Amadou Issoufou	1	Indépendant	
	7 Malam Sani Maman	1	LUMANA	

Allégations	DIAKITE	1	MPN KISHIN KASSA	5
	HAMA AMADOU	2	LUMANA	
	Mahamadou Loga	1	LUMANA	
	Tondi Gaweye	1	LUMANA	
TOTAL				14

2.3 Spécificité des expressions indécentes

Ci-dessus les types d'expressions indécentes utilisées, les radios sur lesquelles elles ont été utilisées ainsi que les jours où ces propos ont été tenus.

Commentaires provocateurs :

1. Sahanounou , militant du PNDS-Tarraya, propos tenus le 17 Novembre 2020 dans le débat du soir organisé par le groupe de presse canal 3 ;
2. Soumana Sanda, propos tenus dans le Journal parlé de la radio Anfani du 9 Novembre 2020 de 12H30 ;
3. Hama Amadou : intervention sur la radio Anfani dans le journal parlé de 12H30 du 7 Novembre 2020 ;
4. Bana Ibrahim, propos tenus sur la radio canal 3 dans le Journal Parlé de 12h00 du 3 Novembre 2020 ;
5. Hama Amadou, propos diffusés sur le groupe de presse Niger 24 du 1^{er} Novembre 2020 dans le journal de 19H
6. Ibrahim yacouba, président du MPN KISHIN KASSA, propos diffusés dans le journal du soir de Niger 24 du 3 Novembre 2020 ;
7. Amadou Issoufou Ousseini, candidat indépendant, propos tenus le 17 Novembre 2020 dans le journal du soir de Niger 24 ;
8. Hama Amadou, propos diffusés sur les ondes de la radio Tambara dans le journal parlé du 9 Novembre 2020 dans le Journal parlé de 12h45
9. Sani Maman, propos diffusés sur les ondes de la radio Labari dans le Journal Parlé de 12H15 du 9 Novembre 2020 ;

Sani Maman, propos diffusé sur les antennes de la radio alternative dans le Journal Parlé de la mi-journée du 9 Novembre 2020 ;

Allégations

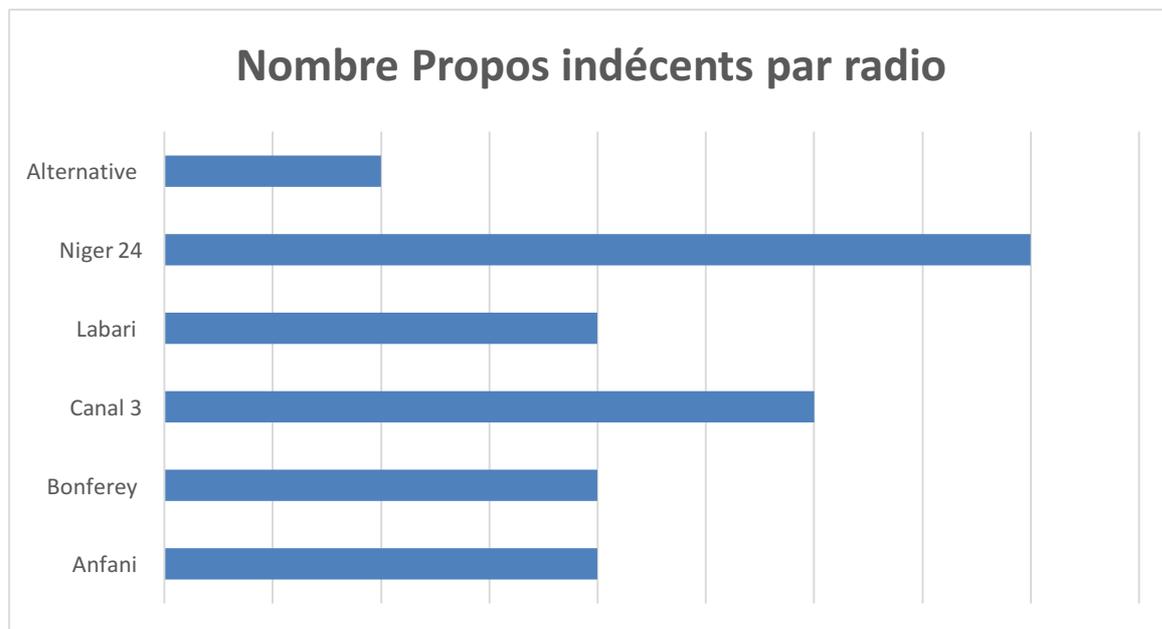
1. Diakité, militant du MPN Kishin Kassa, propos tenu sur les antennes du groupe canal 3, lors de l'émission débat du soir du 17 Novembre 2020 ;
2. Hama Amadou, propos diffusés le 12 Novembre 2020 dans le journal de 19H00 sur le groupe de presse Niger 24 ;
3. Mahamadou Loga sur les antennes de la radio Labari dans le Journal Parlé de la mi-journée du 14 Novembre 2020
4. Tondi Gawèye, propos diffusés sur les antennes de la radio Bonferey dans le journal parlé de 12H00 du 27 octobre 2020

2.4 Les radios sur lesquelles des propos indécents ont été tenus

Sur les treize (13) radios qui font l'objet de monitoring 14 propos indécents ont été enregistrés.

Tableau 5 : Nombre Propos indécents par radio

Nom de la Radio	Nombre Propos indécents
Anfani	2
Bonferey	2
Canal 3	3
Labari	2
Niger 24	4
Alternative	1



2.5 Evaluation des modérateurs des émissions

La manière de la modération ou de la conduite des émissions a aussi été évaluée. Cependant, il ressort que des changements majeurs n'ont pas été enregistrés à ce niveau. L'attention est portée sur comment les animateurs d'émissions ou présentateurs de journal modèrent les émissions en cas de l'utilisation des propos indécents par leurs invités lors des émissions réalisées sur la période allant du 1er au 30 Novembre 2020.

Conclusion et Recommandations

Le monitoring du mois de Novembre 2020 a permis d'enregistrer 330 émissions parmi lesquelles 14 propos indécents ont été recensés sur 7 radios sur les 13 qui font l'objet de suivi. C'est alors dans ce cadre que nous formulons les recommandations suivantes aux différents acteurs :

- Les acteurs politiques doivent éviter des propos indécents dans leurs langages pour permettre une organisation des élections apaisées et acceptées par toutes les parties prenantes
- Les communicateurs des partis politiques devraient attirer l'attention de leurs leaders et militants sur la nécessité d'une communication politique sans propos indécents, qui est gage de leur contribution à apaiser le climat socio politique ;

Les médias :

doivent faire preuve de responsabilité et de rigueur dans la conduite des émissions conformément aux textes règlementant l'exercice du journalisme, notamment le code d'éthique et de déontologie et le code de bonne conduite en période électorale

- Nous encourageons les organes de régulation des médias à utiliser le présent rapport pour des actions de redressement.